

Communiqué de presse

Transition Ecologique : La Banque des Territoires soutient la Communauté d'agglomération de La Rochelle pour le renouvellement de son réseau des eaux usées.

Paris, le 19 novembre 2025

À l'occasion du Salon des maires et des collectivités locales, Annabelle Viollet, directrice régionale Nouvelle-Aquitaine, et Guillaume Krabal, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, Maire de Dompierre-sur-Mer, ont signé un prêt de 8 M€ destiné au renouvellement du réseau des eaux usées sur les communes de Saint-Xandre, Nieul-sur-mer, Lagord et Sainte-Soulle.

L'Agglomération de La Rochelle dispose de plus de 1 300 kms de réseaux souterrains et 214 postes de pompage qui assurent la collecte et le transfert des eaux usées vers les stations d'épuration. Le projet vise à remplacer les canalisations vieillissantes, renforcer la sécurité hydraulique et réduire les pertes et infiltrations, tout en accompagnant les besoins d'un territoire en pleine évolution urbaine.

Réalisé avec le concours de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, le programme s'appuie sur le schéma directeur d'assainissement à l'échelle des 28 communes de l'Agglomération. Ce programme ambitieux, débuté en 2022, s'étendra jusqu'en 2041. Il fixe une stratégie cohérente et chiffrée de la politique d'assainissement pour les 20 prochaines années, intégrant les besoins liés à la croissance démographique et aux effets du changement climatique. La Communauté d'Agglomération de La Rochelle dispose de quatre pôles épuratoires performants, qui produisent une eau traitée d'excellente qualité. Leurs technologies permettent d'éviter l'usage de produits chimiques, garantissant ainsi une épuration préservant l'environnement.

« Ce projet marque une nouvelle étape dans la stratégie territoriale de La Rochelle Zéro Carbone, qui place la gestion durable de l'eau au cœur de sa politique environnementale. Ce partenariat illustre notre engagement aux côtés des collectivités pour des infrastructures plus durables et plus résilientes », déclare Annabelle Viollet, directrice régionale Nouvelle-Aquitaine de la Banque des Territoires.

A propos de Communauté d'Agglomération de La Rochelle

La Communauté d'Agglomération de La Rochelle compte 28 communes. Avec 70 kilomètres de côtes et 9 communes sur 28 en bord de mer, à proximité des îles de Ré, d'Oléron, d'Aix et Madame, l'Agglomération profite d'un positionnement privilégié sur la façade atlantique. Maritime, le territoire est aussi composé d'une part importante de terres agricoles (65% du territoire) et de 10% de marais, qui abritent une biodiversité remarquable. Engagée dans la fabrique d'un territoire durable, l'Agglomération cherche depuis longtemps à faire rimer urbanisme et aménagement avec « ménagement ». Par ses initiatives et ses projets, elle crée les conditions d'un développement respectueux de la nature et du bien-être des habitants. Sa stratégie globale d'aménagement est la traduction des 3 grandes ambitions portées par notre projet de territoire « La Rochelle Agglo 2030 » : la créativité, la solidarité et la sobriété.

www.agglo-larochelle.fr

A propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de les accompagner dans leurs projets de transformation écologique et

de cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

banquedesterritoires.fr



Contacts presse :

Coordonnées partenaire

Anne Michon : anne.michon@agglo-larochelle.fr – 06 17 01 43 72

Banque des Territoires Nouvelle-Aquitaine– Groupe Caisse des Dépôts

Pascale Artaz : pascale.artaz@caissedesdepots.fr – 06 72 95 14 07